



**CONSEIL MUNICIPAL
DU
26 SEPTEMBRE 2024
à 19h**

Liste des délibérations présentées

- 24-094 : Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 4 juillet 2024 - approuvée
- 24-095 : Convention de servitude pour autorisation de passage en terrain privé de canalisations d'eaux usées - approuvée
- 24-096 : Acquisition de la parcelle cadastrée BI n°241- rue Victor Hugo - approuvée
- 24-097 : Convention de mise à disposition gratuite de l'espace Waldeck Rousseau (Aide à Domicile en Milieu Rural) - approuvée
- 24-098 : Convention de mise à disposition gratuite de l'espace Waldeck Rousseau (Ré'créations) - approuvée
- 24-099 : Convention de mise à disposition gratuite de l'espace Waldeck Rousseau (Force Ouvrière) - approuvée
- 24-100 : Décision modificative n°1 - approuvée
- 24-101 : Ajustement des autorisations de programmes et des crédits de paiements - approuvée
- 24-102 : Mise à jour du tableau des effectifs - approuvée
- 24-103 : Proposition d'inscription à l'état d'assiette 2025 - Bois de la Moutonnerie - approuvée
- 24-104 : Aide au projet pour l'association Club Sport de la Caserne d'Amboise - approuvée
- 24-105 : Aide au projet pour l'association Les Mousquetons d'Amboise - approuvée
- 24-106 : Changement de dénomination du musée Hôtel Morin - approuvée
- 24-107 : Modification et création des tarifs de la saison culturelle - approuvée
- 24-108 : Mise à disposition gracieuse des salles municipales - approuvée
- 24-109 : Mise à disposition d'un local de l'école Jules Ferry à l'association les His'Loire d'Amboise - approuvée
- 24-110 : Mise à disposition de la salle Molière pour l'association la Fusinguette - approuvée
- 24-111 : Subvention complémentaire au bénéfice de l'association Prise d'Assos - approuvée
- 24-112 : Subvention complémentaire au bénéfice de l'association Orchestre d'Harmonie d'Amboise - approuvée
- 24-113 : Convention de mise à disposition gratuite du préau de l'école Jules Ferry à l'association Salsamania - approuvée
- 24-114 : Programme de Réussite Éducative : Subvention de la Ville au CCAS - approuvée